



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

relations financières

Question écrite n° 79686

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet du remboursement des emprunts chinois émis de 1903 à 1925. Il apparaît qu'un groupe d'experts a été établi entre le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministère homologue chinois. Elle souhaiterait connaître l'état d'avancement des discussions et comment les porteurs français d'emprunts chinois, ou les associations les représentant, en seront informés.

Texte de la réponse

Aucun accord n'a pu être trouvé à ce stade sur le remboursement des emprunts émis par la Chine entre 1903 et 1925, compte tenu de l'écart important existant entre les positions respectives des deux parties. Les autorités chinoises ont néanmoins accepté le principe d'une reprise des négociations et la constitution d'un groupe d'experts. Celui-ci s'est réuni à Paris en juillet 2004, mais n'a pu permettre d'aboutir à un accord. Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a attiré l'attention de son homologue chinois sur ce dossier lors d'un entretien bilatéral en décembre 2005, lui demandant de donner une impulsion politique à la négociation afin de parvenir à une solution plus satisfaisante pour les porteurs français. Le ministre chinois des finances a indiqué qu'il saisirait son collègue du ministère des affaires étrangères, compétent pour cette négociation. Les échanges avec les autorités chinoises sur ce dossier vont se poursuivre. Ces échanges revêtant un caractère intergouvernemental, les associations représentant les porteurs ou spoliés n'y sont pas directement associées. Néanmoins, elles sont en contact régulier avec l'administration française qui les informe de l'évolution de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79686

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11177

Réponse publiée le : 13 juin 2006, page 6203